



# PRÉFÈTE DE LA MAYENNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, le - 3 JUIN 2025

### VIGILANCE SUR L'USAGE DE L'EAU

**Passage des territoires hydrographiques de la Sarthe aval et de la Mayenne médiane et aval en vigilance.**

**Sur ces territoires hydrographiques, il est fait appel au sens civique de tous les utilisateurs et usagers de l'eau qui sont invités à réduire volontairement leur consommation.**

Pour vous tenir informé(e) des restrictions qui s'appliquent durant la période d'étiage conformément à l'arrêté cadre sécheresse du 20 avril 2023, vous êtes invité(e) à consulter la rubrique «Usages de l'eau en période d'étiage» sur le site internet départemental de l'État <https://www.mayenne.gouv.fr>.



Pour tout renseignement complémentaire, il convient de contacter la :

DDT de la Mayenne

Service Eau et Biodiversité

Téléphone : 02.43.67.89.73 - Mail : [ddt-secheresse@mayenne.gouv.fr](mailto:ddt-secheresse@mayenne.gouv.fr)

Pour plus d'information, consulter le site internet Départemental de l'État : [www.mayenne.gouv.fr](http://www.mayenne.gouv.fr)

### Cabinet de la préfète

Tél. : 02 43 01 50 70/71/72

Mél. : [pref-communication@mayenne.gouv.fr](mailto:pref-communication@mayenne.gouv.fr)

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

46 rue Mazagran  
53000 LAVAL CEDEX

1/2

 @Prefet53

 Préfet de la Mayenne

 @prefet53

**Restriction de l'usage de l'eau**



 Limite de bassin

-  non (bassin Mayenne amont ouest)
-  non (bassin Mayenne amont est)
-  non (bassin Oudon)
-  non (bassin Sarthe amont)
-  Vigilance (bassin Mayenne médiane et aval)
-  Vigilance (bassin Sarthe aval)

Sources : BDT@IGN / DDT 53

Service/Unité : SEB/EAU

**Direction Départementale des Territoires de la Mayenne - Cité administrative - Rue Mac Donald BP 23009 - 53063 Laval cedex 09**